



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Edmond-de-Grantham, tenue le 9 septembre 2019, à 19h, à la salle du conseil située au chalet des loisirs au 1393, rue Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Edmond-de-Grantham.

Sont présents les conseillers suivants:

Siège # 1	M. Richard Kirouac	Siège # 2	M. Steve Courchesne
Siège # 3	M. Jules Lafleur	Siège # 4	M. Christian Lupien
Siège # 5	Mme Branda Cotton	Siège # 6	M. Samuel Lanoie

Sous la présidence de Monsieur Robert Corriveau, maire.

Absence : Aucune

M. Donald Brideau, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de Secrétaire d'assemblée à cette séance.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis à tous les membres du conseil (article 156 du code municipal du Québec).

1. Ouverture de la séance

Le maire, M. Robert Corriveau, constate le quorum à 19 h et déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

(2019-09-016)

**Il est proposé par : Richard Kirouac
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

D'adopter l'ordre du jour tel que lu

3. Modifications à la surface multifonctionnelle extérieure

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux appels d'offres pour la réalisation de la modification à la surface multifonctionnelle extérieure à la suite de l'appel d'offre sur invitation sur le SEAO le 8 août 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a signé une convention d'aide financière du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phases IV;

(2019-09-017)

**Il est proposé par : Steve Courchesne
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE la municipalité octroi le contrat de réalisation de la modification à la surface multifonctionnelle extérieure à l'entreprise Construction Lavallée au montant total de 84 250 \$ plus taxes applicables;

QUE les travaux devront être terminés dans les 60 jours suivant l'octroi du contrat;

QUE tous les devis et documents de l'appel d'offre font parties intégrantes du contrat;

QUE la moitié du coût des travaux sera assumée par la subvention provenant du ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur et la ministre déléguée à l'éducation et que la balance des coûts sera prise à même les surplus accumulés de la municipalité;

Que le maire et le directeur général sont autorisés à signer le contrat de la modification à la surface multifonctionnelle extérieure

4. Période de questions



N° de résolution
ou annotation


Les personnes présentes sont invitées par le maire, M. Robert Corriveau, à poser leurs questions conformément au règlement de la municipalité.

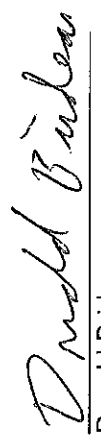
5. Levée de l'assemblée

(2019-09-018)

**Il est proposé par : Jules Lafleur
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

Que l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 19 h 37


Robert Corriveau
Maire


Donald Bideau
Secrétaire-trésorier

Le maire, M. Robert Corriveau, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.